



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 21 décembre 2018
N°935

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de l'appel à projets « France Expérimentation » dédié aux « Territoires d'industrie »

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances a annoncé le 20 décembre le lancement de l'appel à projets « France Expérimentation » dédié aux « Territoires d'industrie ».

Cet appel à projets est ouvert du 20 décembre 2018 au 30 avril 2019 avec pour objectif, pour les porteurs de projets innovants établis sur ces « Territoires d'industrie », de faciliter les demandes de dérogations administratives et réglementaires.

Cet appel à projets, s'inscrit dans le cadre du programme « France Expérimentation », une initiative du Gouvernement pour favoriser l'innovation en simplifiant les textes juridiques et les procédures administratives.

Le dispositif « France Expérimentation », mis en œuvre depuis 2015, a déjà permis le développement de projets industriels innovants, comme par exemple celui de l'entreprise Cosmolys dans le Nord, qui expérimente actuellement une dérogation à la réglementation sanitaire pour trouver de nouvelles formes de recyclage des déchets d'activités de soins à risques infectieux.

Pour déposer une demande de dérogation réglementaire dans le cadre de « **France Expérimentation – Territoires d'industrie** », rendez-vous sur le site internet de la Direction interministérielle de la Transformation Publique (**DITP**) ou celui de la Direction générale des Entreprises (**DGE**) aux adresses suivantes :

<https://www.modernisation.gouv.fr>

<https://www.entreprises.gouv.fr>

L'instruction des demandes se fera dès leur dépôt sur la plateforme.

Le ministre de l'Économie et des Finances, **Bruno Le Maire**, fera un **premier point d'étape lors du Conseil national de l'industrie du 5 mars 2019.**

Dossier de presse : [ici](#)

Contact presse :

Cabinet Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr